



École de l'Aquarelle

50, rue Michel
Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2017-18

L'Aquarelle en harmonie...



Notre thématique de l'année : « Je prends soin de... »



Commission scolaire
des Patriotes

MOT DE LA DIRECTRICE



Bonjour,

Comme vous le savez, l'équipe de l'école de l'Aquarelle a pour mission de favoriser la réussite des élèves qui lui sont confiés en leur offrant une éducation et des services de qualité, ainsi qu'un climat où il fait bon de vivre. Les valeurs qui ont guidé nos actions tout au long de l'année sont : le respect, la collaboration, la responsabilisation et la rigueur. Sachez, chers parents, que ce fut un réel bonheur pour toute l'équipe-école de faire alliance avec vous!

Au début de chaque mois, vous avez reçu, un petit journal électronique intitulé : L'Aquarelle à votre portée. Celui-ci visait à vous tenir informés par rapport à divers sujets rattachés à l'école.

Avant d'aborder ensemble la prochaine année scolaire, j'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'établissement pour l'année 2017-18. Veuillez noter qu'il serait hasardeux de prétendre pouvoir présenter une liste exhaustive parfaite de toutes les interventions éducatives et de tous les projets réalisés, mais voici néanmoins nos faits saillants de l'année.

Sachez que pour toutes questions, je demeure disponible.

Bonne lecture!

Sophie Lussier

Directrice de l'école de l'Aquarelle

PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET SERVICES OFFERTS

Contexte

Construite en l'année 1986-87, l'école de l'Aquarelle est située dans la ville Mont-Saint-Hilaire entre la rivière Richelieu et le Mont-Saint-Hilaire ce qui offre une vue spectaculaire avec tous les arbres matures qui l'entourent. L'architecture de l'école se distingue toujours par ses paliers multiples et ses grands puits de lumière qui longent toute l'allée de l'entrée principale.

Les élèves bénéficient d'un terrain immense qui offre plusieurs zones de jeu et une grande possibilité d'activités : un grand espace gazonné pour pratiquer des sports d'équipe comme le soccer et le football, une zone asphaltée avec des jeux colorés au sol, un très beau parc municipal qui comprend : des structures de jeu, deux patinoires extérieures (dont l'une quatre saisons) et un terrain de volley-ball de plage. Un petit boisé permet également au personnel éducateur d'organiser des activités en pleine nature qui amènent les élèves à développer leurs apprentissages tout en s'amusant dans un environnement riche et différent.

Clientèle desservie au 30 septembre 2017

Durant l'année scolaire 2017-18, l'école a accueilli 344 élèves répartis en 15 groupes du préscolaire à la 6^e année, soit deux groupes par niveau en plus d'une classe à plus d'un degré d'enseignement au deuxième cycle.

Selon les indices socio-économiques significatifs du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, nos élèves proviennent en grande majorité d'un des milieux les plus favorisés au Québec (indice basé sur la scolarité de la mère et le salaire des parents).

En 2017-18, notre service de garde « L'Arc-en-jeu » comptait 166 enfants réguliers, 5 élèves sporadiques en plus des 160 enfants inscrits au service offert aux dîneurs.

Composition de l'équipe-école

Le bien-être de l'élève, ses apprentissages et le développement de son plein potentiel sont assurés par les enseignantes et les enseignants, tout le personnel de soutien, dont les éducatrices en service de garde, les professionnels rattachés aux services complémentaires ainsi que la direction de l'école.

Effectif enseignant : quinze titulaires et une enseignante en « temps partagé », six spécialistes (2 en anglais, 2 en éducation physique et 1 en musique) et deux orthopédagogues (la seconde représente un ajout de service

qui a pu être réalisé durant la troisième étape de l'année scolaire grâce à l'octroi d'une nouvelle mesure budgétaire de la part du ministère).

Personnel de soutien : deux secrétaires (l'une du lundi au jeudi et l'autre les vendredis), trois surveillantes lors des dîners, neuf éducatrices, 2 concierges (l'un de jour et l'autre de soir) et une préposée au poste d'accueil en fin de journée au service de garde.

Services professionnels complémentaires offerts aux élèves

Une orthophoniste (les mardis), une psychoéducatrice (les mercredis), un psychologue (les jeudis), deux ressources en éducation spécialisée du lundi au vendredi et une préposée aux élèves handicapés (présente du lundi au vendredi. Cette personne qui nous provient du service des ressources éducatives de la commission scolaire accompagne deux élèves ayant des besoins particuliers.

En partenariat avec le CSSS, les élèves et les familles peuvent bénéficier des services d'une travailleuse sociale (présente à l'école sur demande) et d'une infirmière (également présente à l'école sur demande).

Cette année encore, quelques élèves ont pu profiter d'un service de francisation offert à l'école par une enseignante mandatée.



Valorisation de la persévérance scolaire

À nouveau cette année, le Conseil des commissaires a tenu à souligner la persévérance scolaire des élèves de la CSP et a fait le choix de tenir l'évènement de remise de certificats honorifiques dans chaque établissement. C'est donc le 14 février 2018 que M. Jean-François Meilleur (commissaire) et Mme Sylvie Gorgeon (représentante au comité de parents de la commission scolaire et membre du conseil d'établissement de l'école) se sont joints à nous afin de rendre hommage à deux élèves (une fille et un garçon) s'étant particulièrement démarqués par leur persévérance scolaire. De plus, l'équipe-école a profité de l'évènement pour faire rayonner la persévérance de deux élèves par classe en érigeant un tableau honorifique à l'entrée de l'école.

La vie étudiante

L'enseignante spécialiste en éducation physique offrait à l'heure du dîner plusieurs activités telles que : mini-volley, cross-country et athlétisme.

Le « Comité environnement » et « La brigade verte » ont poursuivi leurs activités de compostage et de recyclage qui ont sensibilisé les élèves à l'importance de la nature. Les actions posées ont été guidées par des valeurs de démocratie, de solidarité et de comportements pacifiques prônées par le regroupement des « Établissements verts Brundtland » (EVB).

Encadrement des élèves

Volet 1 : Projet éducatif (*L'Aquarelle en harmonie*)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif et du code de vie de l'école, *L'Aquarelle en harmonie*, les élèves ont continué d'être entraînés par tous les membres de l'équipe-école par rapport à ce que l'on veut « voir, entendre et ressentir » afin de favoriser un climat d'école propice aux apprentissages, au bien-être et au plaisir. Certains élèves ont été encouragés et soutenus par leurs pairs grâce à un système de « billet coup de cœur ». Des stratégies de résolution de conflit ont été enseignées aux élèves et de nouveaux outils ont été mis à leur disposition.

Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école

Un cas de signalement de situation d'intimidation a été retenu cette année, selon les critères qui définissent l'intimidation. Des mesures d'accompagnement ont été entreprises ainsi qu'un suivi rigoureux de la part de l'équipe-école. Cette situation a été réglée à la satisfaction de toutes les parties impliquées et aucun rapport sommaire n'a été produit à l'intention de la direction générale de la commission scolaire.

Pour de plus amples renseignements à propos de la définition de l'intimidation au sens de la Loi 56 pour un rappel de la procédure à suivre pour dénoncer une situation d'intimidation, je vous invite à consulter le site Web de l'école.

Partenariat avec la communauté

En décembre 2018, nous avons réussi à remplir une dizaine de boîtes de denrées non périssables dans le cadre de la « Cueillette du partage » organisée par le Centre de bénévolat de la Vallée-du-Richelieu.

DEUXIÈME PARTIE : RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Sur le plan financier, nous terminons l'année scolaire 2017-2018 avec un surplus au niveau du budget de fonctionnement de l'école et un déficit au service de garde. Grâce aux nouvelles mesures octroyées par le ministère, nous avons bonifié le plan d'effectif initial par l'ajout des services suivants : orthopédagogie, éducation spécialisée, psychoéducation, orthophonie, ergothérapie (pour les élèves du préscolaire) et enseignante en soutien dans certaines classes à besoins particuliers. Le surplus s'explique par le fait que les salaires rattachés aux ressources ajoutées ont été moins élevés que prévu. Du côté du service de garde, le déficit s'explique par le fait que quelques élèves n'ont pas pu être validés au ministère. De plus, nous avons également dû payer des coûts plus élevés que prévu en lien avec le fond de protection mutuelle et en lien avec les banques de vacances monnayables.

TROISIÈME PARTIE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PLAN DE RÉUSSITE ET DE NOTRE CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CGRÉ)

À la suite des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique en décembre 2016, les encadrements actuels (Convention de partenariat, CGRÉ, projets éducatifs des écoles et les orientations et objectifs des centres, plans de réussite des écoles et des centres) des commissions scolaires n'ont pas eu à être actualisés, renouvelés ou convenus de nouveau jusqu'à l'entrée en vigueur du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). En conséquence, à la suite de notre exercice de régulation de moyens et d'évaluation des résultats obtenus en juin 2017, nous avons souhaité modifier quelques éléments de notre CGRÉ. L'approbation notre CGRÉ 2017-18 a alors suivi (comme dans les années antérieures) le processus habituel d'approbation par le conseil d'établissement et par la direction générale.

BUT 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1.1 : Diplomation et qualification

OBJECTIF MESURABLE	CIBLES FINALES
Pour juin 2018, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2017) les résultats moyens des élèves aux profils de la compétence "Organiser son travail"	<i>Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.</i> 2 ^e année : 76% 3 ^e année : 75% 4 ^e année : 81% 5 ^e année : 75% 6 ^e année : 85%

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur.

MOYENS (comment)

Enseigner explicitement à l'élève comment s'organiser.

Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer des habiletés qui favoriseront leur réussite.

Enseigner explicitement des méthodes de travail efficaces à tous les niveaux du primaire afin de favoriser un arrimage entre les cycles.

RÉSULTATS OBTENUS

2^e année : 87% (+11%) 5^e année : 75% (+5%)
3^e année : 80% (+5%) 6^e année : 84% (-1%)
4^e année : 85% (+4%)

Nous n'avons pas réussi à atteindre notre cible au niveau de la 6^e année. Par contre, nous les avons dépassées dans tous les autres niveaux.

Constats des enseignantes:

6^e année : Les élèves ont démontré une grande persévérance par rapport à la réalisation des tâches demandées. Toutefois, ils ont éprouvé de la difficulté à recourir aux stratégies enseignées afin d'organiser efficacement leurs travaux.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

1.2 : sorties sans diplôme ni qualification

OBJECTIF MESURABLE

Pour juin 2018, les élèves de la deuxième année du troisième cycle (niveau de la 6^e année) se sentiront confiants face à leur entrée au secondaire

CIBLE FINALE

95% des élèves

MOYENS (comment)

Préparer les élèves du troisième cycle à l'étape importante que représente la transition entre le primaire et le secondaire en leur faisant vivre des activités en lien avec les volets suivants : social, procédural et académique.

Informar les élèves au sujet des divers programmes offerts au secondaire.

Faire connaître les parcours différenciés aux enseignantes du 3^e cycle.

RÉSULTAT OBTENU

84% (-9%)

Les élèves qui ont affirmé ne pas se sentir confiants face à leur entrée au secondaire nous ont partagé leurs inquiétudes :

- Ne pas se faire des amis
- Se perdre dans l'école
- Ne pas réussir à cause de la longueur des travaux
- Avoir de la difficulté à gérer les remises de travaux

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

BUT 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

2.1 Lecture

OBJECTIFS MESURABLES

A : Pour juin 2018, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2017) les résultats moyens des garçons et des filles en lecture

B : Pour juin 2018, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2017) les résultats moyens des garçons et des filles en 6^e année à l'épreuve obligatoire du MEES en lecture

CIBLES FINALES

Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.

A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)

2 ^e année F : 75%	G : 75%
3 ^e année F : 80%	G : 75%
4 ^e année F : 82%	G : 82%
5 ^e année F : 79%	G : 76%
6 ^e année F : 79%	G : 78%

B : Résultats moyens à l'épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)

	F : 79% G : 78%
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française	
MOYENS (comment)	
1. Une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) a été mise en place au premier cycle. 2. Accompagner les enseignants dans la planification et l'évaluation en lecture. 3. Enseigner explicitement les différentes stratégies de lecture. 4. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes. 5. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès). 6. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation. 7. Offrir aux élèves des choix de lecture variée qui tiennent compte des intérêts des garçons et des filles (sujets, genres littéraires, niveau de difficulté, format et facture visuelle) afin de stimuler leur goût de la lecture. 8. Intervenir de façon précoce auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer graduellement des prérequis à la lecture.	
RÉSULTATS OBTENUS <u>A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)</u> 2 ^e année F : 80% (+5%) G : 78 (+3%) 3 ^e année F : 80% G : 77% (+2%) 4 ^e année F : 79% (-3%) G : 77% (-4%) 5 ^e année F : 77% (-2%) G : 73% (-3%) 6 ^e année F : 81% (+2%) G : 80% (+2%) <u>B : Résultats moyens à l'épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)</u> F : 81% (+2%) G : 81% (+3%)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

2.2 Écriture

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2018, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2017) les résultats moyens des garçons et des filles en écriture Pour juin 2018, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2017) les résultats moyens des garçons et des filles en 6e année à l'épreuve obligatoire du MEES en écriture	CIBLES FINALES A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F) 2 ^e année F : 75% G : 75% 3 ^e année F : 80% G : 73% 4 ^e année F : 80% G : 77% 5 ^e année F : 79% G : 76% 6 ^e année F : 79% G : 80% B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G) F : 79% G : 80%
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française	
MOYENS (comment)	
1. Prévoir des situations d'écriture variées en lien avec les intérêts des élèves et surtout des garçons. 2. Enseigner explicitement les différentes stratégies d'écriture. 3. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes. 4. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès). 5. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation. 6. Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle afin de les amener à développer graduellement de bonnes habiletés de scripteur. 7. Enseigner un seul mode d'écriture, soit le cursif, dès la première année du premier cycle du primaire 8. En situation d'écriture, offrir à tous les élèves une rétroaction rapide (écrite ou orale) en lien avec la tâche.	
RÉSULTATS OBTENUS A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F) 2 ^e année F : 80 (+5%) G : 75% 3 ^e année F : 81% (+1%) G : 73% 4 ^e année F : 80% G : 77% 5 ^e année F : 77% (-2%) G : 72% (-4%) 6 ^e année F : 82% (+3%) G : 81% (+1%)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)

F : 83% (+4%) G : 85% (+5%)

BUT 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2018, augmenter le nombre d'élèves ciblés (filles et garçons) qui auront amélioré leur résultat disciplinaire en français « lecture » entre la première et la dernière étape de l'année scolaire. N.B. L'objectif pour les élèves en difficulté de comportement se trouve dans le but 4 : Environnement sain et sécuritaire.	CIBLE FINALE 77% des élèves ciblés auront amélioré leurs résultats en lecture. *Note : Élèves ciblés= élèves en échec ou à risque (-de 65%) en français <u>et</u> en mathématique.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT « L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur en accompagnant l'élève dans ses difficultés d'apprentissage ».	
MOYENS (comment) 1. Différencier l'enseignement dans le but d'amener l'élève à s'approprier ses stratégies et ses outils pédagogiques (incluant les outils mis à la disposition des élèves dyslexiques) 2. Offrir des capsules de récupération en français et en mathématiques aux élèves 3. Offrir du soutien en orthopédagogie en classe et en sous-groupe, à partir des besoins des élèves ciblés 4. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation 5. Prévoir des rencontres de concertation en équipe multidisciplinaire pour favoriser un suivi optimal du cheminement de nos élèves à risque et pour nous assurer de toujours bien adapter nos mesures de soutien	
RÉSULTAT OBTENU 45% (- 32%) Au total, 33 élèves ont été ciblés (15 filles et 18 garçons).	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2018, dans le cadre de « L'Aquarelle en harmonie », augmenter le nombre d'élèves qui améliorent leurs comportements en adoptant de belles attitudes : ce que l'on veut <i>entendre, voir</i> et <i>ressentir</i> à notre école.	CIBLE FINALE 75% des élèves *ciblés à la fin de la première étape de l'année scolaire en cours *Note : Notre objectif vise particulièrement à évaluer si nos interventions concertées sont efficaces pour soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés persistantes au plan comportemental. Dans le cadre du présent exercice, nous avons apprécié le cheminement d'un échantillonnage d'élèves (ciblés à la fin de la première étape) dont les comportements négatifs persistaient depuis plusieurs mois. Notre intention première : Favoriser leur intégration et leur réussite.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à apprendre à l'élève à reconnaître ses sentiments et ses émotions, à les exprimer et à les gérer adéquatement.	
MOYENS (comment) 1. Réaliser une animation spéciale dédiée à la relance officielle du projet « L'Aquarelle en harmonie » et du « Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence et l'intimidation à l'école » (septembre 2016) 2. Enseigner de façon explicite les comportements attendus 3. Différencier nos approches éducatives afin de soutenir les élèves en difficulté de comportement ou à risque 5. Approfondir nos démarches d'arrimage entre les divers intervenants de l'école 6. Évaluer et réguler nos interventions éducatives à la fin de chaque étape 7. Offrir aux élèves un encadrement chaleureux et sécurisant (Rappel des attentes, présentation de la programmation du jour en classe et au service de garde, surveillance active, pauses préventives pour certains élèves, etc.) 8. Maintenir un travail de collaboration de qualité avec nos partenaires externes 9. Fournir aux élèves une rétroaction constructive régulière 10. Offrir un local d'apaisement (pour les élèves qui ont un besoin particulier en ce sens)	

RÉSULTATS OBTENUS	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
50% des élèves ciblés (-25%) Au total, 10 élèves de l'école ont été ciblés à la fin de la première étape (échantillon sur lequel nous sommes basés cette année afin d'observer l'impact de nos interventions éducatives concertées). De ces élèves, cinq ont amélioré leurs comportements en lien avec ce que nous voulons : voir, entendre et ressentir à l'école (réf. Code de vie).	La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 : Sécurité des établissements

4.2 : saine alimentation

OBJECTIF MESURABLE	CIBLES FINALES
De septembre 2017 à juin 2018, offrir aux élèves au moins dix activités liées à la saine alimentation.	Au minimum, 1 activité par groupe au service de garde durant l'année.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but, mais nous agissons dans le respect de la Politique alimentaire du ministère.	
MOYENS (comment) 1. Favoriser la concertation entre les éducatrices (SDG) pour la planification des activités liées à la saine alimentation, 2. faire participer les élèves au défi « Moi, j'croque ! » 3. Promouvoir les collations santé en classe, au service de garde et à la cafétéria. 4. Offrir aux élèves l'activité <i>Lunch Box</i> (3 ^e année).	
RÉSULTAT OBTENU	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
	La prochaine année scolaire sera dédiée à

Chacun des groupes a fait au moins une activité et plusieurs en ont même fait plus. Cible atteinte	l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.
---	--

4.3 : Un mode de vie actif physiquement

OBJECTIFS MESURABLES Pour juin 2018, augmenter de 12% (par rapport aux résultats de juin 2017) le pourcentage d'élèves qui atteignent les attentes de la fin du 1 ^{er} cycle à l'épreuve de course continue de la CSP. Pour juin 2018, maintenir à 100% le pourcentage d'élèves qui répond aux attentes de la fin du 2 ^e et du 3 ^e cycle à l'épreuve de course continue minutée de la CSP.	CIBLES FINALES Pourcentage d'élèves qui répond aux attentes de fin de cycle pour l'épreuve commune C.S.P. de course à pied soit : 90 % au 1er cycle en 5 minutes 100% au 2e cycle en 10 minutes 100% au 3e cycle en 15 minutes
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	
MOYENS (comment)	
1. Préparer les élèves à l'épreuve de course continue 2. Effectuer diverses actions en vue de promouvoir un mode de vie physiquement actif pouvant également contribuer à l'atteinte de notre cible : ➤ Favoriser une concertation en équipe-école pour nos activités scolaires et parascolaires visant à encourager un mode de vie sain et actif ➤ Faire participer les élèves de 6e année à l'activité « Cross-country » de la C.S.P ➤ Proposer diverses activités à tous les élèves de l'école : « LÈVE-TOI et BOUGE », « Le Grand Défi Pierre Lavoie » et « Marchons vers l'école », « Le mois de l'activité physique (mai) ». ➤ Nouveau depuis janvier 2017 : Programme d'exercices physiques « BOKS » (pour les élèves inscrits au service de garde les matins).	
RÉSULTATS OBTENUS 95 % au 1er cycle (+5%) 98 % au 2e cycle (-2%) 96 % au 3e cycle (-4%)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

BUT 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

OBJECTIF MESURABLE Durant l'année 2017-18, offrir aux élèves de tous les niveaux des activités en lien avec la diversité professionnelle	CIBLE FINALE Au moins 10 activités de septembre à juin
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT Il n'y avait pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	
MOYENS (comment) 1. Présenter aux élèves les programmes offerts au secondaire. 2. Inviter les parents à venir présenter aux élèves leur profession ou leur métier.	
RÉSULTAT OBTENU 16 activités (+ 6 activités)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS La prochaine année scolaire sera dédiée à l'élaboration de notre nouveau projet éducatif (en lien avec le PEVR de la commission scolaire). Nos objectifs et nos cibles seront révisés à la lumière des zones de vulnérabilités qui seront identifiées.

Bons coups ressortis par l'équipe-école lors de notre bilan de l'année en juin 2018

- Belle mobilisation de tous les acteurs du milieu pour favoriser l'atteinte du plein potentiel des élèves (belle contribution de la part de nos services TES).
- Projet d'initiation à la robotique.
- Richesse des projets présentés en lien avec notre thème de l'année: "Le tour du monde en harmonie" (agence de voyage, projections, affiches éducatives, portes ouvertes, créations artistiques, etc.).
- Activités variées en lien avec le développement du goût de la lecture (club de lecture, lecture réconfort du vendredi, plage littéraire et plus encore!).
- Plusieurs activités thématiques rassembleuses (Halloween, Noël, Carnaval d'hiver, St-Valentin et Pâques.)
- Les activités de chant.
- Poursuite du programme d'activité physique BOKS les matins au service de garde, avant les heures de cours.
- Activités festives offertes aux élèves dans le cadre de la semaine des services de garde en milieu scolaire (jeux d'eau, maquillage, danse, animation de grands jeux, activités culinaires, etc.).

- Activités visant à contribuer à la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique (*merci au comité EVB et à madame Nicole Grenon, enseignante retraitée qui demeure très impliquée dans la vie du projet EVB à notre école*)



QUATRIÈME PARTIE : CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Quelques mots au sujet du conseil d'établissement de l'école...

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Celui-ci était composé de six parents, de quatre enseignantes, de deux représentantes du personnel de soutien et de trois substituts. En 2017-18, le conseil d'établissement s'est réuni à neuf occasions. Les procès-verbaux de ces rencontres sont accessibles sur le site Web de l'école. Les membres du CÉ ont été amenés à : adopter, approuver, donner leur avis ou ils ont été informés sur différents dossiers tels que :

- La convention de gestion et de réussite éducative et le plan de réussite
- Le projet éducatif (incluant les règles de conduite)
- La sécurité des enfants aux heures de service de garde (gestion de la circulation des parents dans l'école)
- Les normes et modalités
- Le temps alloué à chaque matière
- Le budget annuel de l'établissement (et l'utilisation de plusieurs nouvelles mesures ministérielles)
- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Le matériel didactique
- Les activités complémentaires (sorties et animations spéciales)
- L'organisation scolaire
- Les règles de classement des élèves
- La vie à l'école
- Les activités parascolaires
- Les règles de régie interne du service de garde
- Le choix du fournisseur des photos scolaires
- Le renouvellement de l'entente avec notre service de traiteur
- Les campagnes de financement
- Les critères de sélection de la direction d'école
- Le nouveau plan de répartition de Mont-Saint-Hilaire

C'est lors de l'assemblée annuelle des parents prévue le 6 septembre de 18h à 19h (au gymnase) que le président du conseil d'établissement (M. Éric Harvey) et la représentante au comité de parents (Mme Sylvie Gorgeon) rendront compte du travail accompli depuis l'assemblée annuelle précédente. Il y aura également 3 postes qui feront l'objet, séance tenante, d'une période de mise en candidature et d'une élection. L'assemblée annuelle représentera l'occasion pour les parents de décider de constituer ou non un organisme de participation de parents.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres pour leur extraordinaire implication tout au long de l'année!

Membres du conseil d'établissement 2017-18

M. Éric Harvey (membre parent et président du conseil d'établissement)
Mme Sylvie Gorgeon (membre parent et représentante au comité de parents à la CS)
Mme Hélène Dumais (membre parent)
Mme Annie Palardy (membre parent)
M. Sébastien Croizon (membre parent)
M. Yoland Beauregard (membre parent)
Mme Aline Gouillard-Debost (membre du personnel, secrétaire)
Mme Sonia Giroux (membre du personnel, technicienne au service de garde)
Mme Ann McKelvey (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
Mme Véronique Ouellet (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
Mme Anne Martel (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
Mme Mélanie Levasseur (membre du personnel, enseignante au 3^e cycle)
Mme Katia Cool (parent substitut)
Mme Anne-Marie Côté (enseignante substitut)
Mme Stéphanie Allard (membre du soutien substitut)

REMERCIEMENTS

Encore une fois, je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants de notre communauté éducative (parents, membres du conseil d'établissement, personnel éducateur, personnel enseignant, personnel professionnel, conseillers pédagogiques, partenaires externes, secrétaires, concierges...) qui, de près ou de loin, ont contribué à favoriser la réussite de chacun des élèves.

Sophie Lussier

Directrice
École de l'Aquarelle